

Soun

Connexion

[Cryobiologie Cellule Souches](#) Conservation Cellules Souches avec SSCB: Opportunité Unique pour Vous! [StemBank.ch/Consen](#)
[Cours de Magie Blanche et](#) de Parapsychologie. Découvrez les secrets de la véritable Magie. [www.parapsychologie.fr](#)
[Mère de 57 ans qui en](#) paraît 25. Elle révèle une méthode anti-rides à 6 euro qui embarasse. [www.dermagloom.com](#)
[Méditation et Prière](#) Priez en Méditation Profonde Grâce à notre Manuel 100% Gratuit [www.Meditation3G.com/Prière](#) Choisir sa pub ▶

Journal des étudiants en médecine.

Accueil

Les noms de ceux qui attendent.

Publié le 27/02/2013 à 06:30 par alorsvoila

Tags : [sante](#) [medecine](#) [interne](#) [cabinet](#) [médecine](#)

Pour ceux qui avaient raté l'article retiré "Martine aime les lasagnes", il est disponible aujourd'hui sur le site du Huffington Post où j'ai tribune libre 1 fois/semaine. Il n'avait pas sa place ici, il est légitime là-bas.

http://www.huffingtonpost.fr/dr-b/lasagnes-chaval-findus_b_2764271.html

Le secret de pourquoi les médecins feront tout pour vous culpabiliser.

Pour Baptiste, jeune donneur de 12 ans qui, en plus d'avoir le plus beau prénom du monde (si, si !) a fait au monde le plus beau cadeau qui soit.

Je vous présente A., dite Pimprenelle, [interne](#)
 (Les gens ont des fantômes bizarres vous ne trouvez pas ?)

Vous avez peur de la Mort ? Donnez vos organes. C'est, peut-être, le meilleur moyen de Lui dire d'aller se faire voir et de partir en beauté.

Alors voilà l'état de Mme H. qui se dégrade jusqu'au point de non-retour que nous nommons "mort cérébrale". Pimprenelle lance LA procédure : bilan biologique, scanner, sérologies virales et SURTOUT Dobutamine à fond les manettes. La Dobutamine maintient en vie "artificiellement" Mme H. le temps que la famille accepte l'irréversible, que soit abordée la question épineuse du don d'organe.

Trois jours durant, Pimprenelle se bat, préservant Mme H. du lent ouvrage de la mort en marche.

D'un côté la Dobutamine, de l'autre lutte avec la famille :

- N'aurait-elle pas voulu faire profiter un être humain malade ? N'était-elle pas généreuse de son vivant ? Etc...

Vous trouvez cela malsain de culpabiliser ainsi les familles en deuil ?

Pimprenelle réfléchit, sur son bureau, aux noms des trois malades compatibles avec Mme H. Elle pense à leurs pathologies, leurs calvaires quotidiens, leurs espoirs d'être un jour sauvés.

Pimprenelle voit les noms.

Mme Y. pour le rein, M. J. pour le cœur, le jeune L. et sa mucoviscidose.

3 noms.

3 vies.

3 familles.

Pimprenelle est médecin.

La famille de Mme H. refuse. Les trois patients resteront malades (dans le meilleur des cas) parce que "vous comprenez, on ne veut pas charcuter Mamie".

Bien sûr que nous comprenons. Mais vous, comprenez bien une chose : nous pensons aux noms de ceux

Derniers commentaires

vous n'avez pas besoin de mon blog, votre renommée est faite ! - mais certaines personnes seront très certaine
 Par Irène, le 04.03.2013

le toucher rectal n'est pas drôle ,le toucher vaginal non plus..le problème c'est que si on est une femme on s
 Par marie, le 04.03.2013

bonjour bibi ; cela fait 2-3 semaines que je lis assidûment votre blog. des soignants comme vous, on aimerait
 Par Ju, le 04.03.2013

c'est beau, on dirait du baudelaire. j'y penserai la prochaine fois, et ça me fera rigoler, et ce sera chouett
 Par Valicka, le 04.03.2013

encore moi y 'a t'il une inscription à une newsletter quelquepart!!? ??ce blog est aussi bien qu'un antidrepre
 Par Ketty, le 04.03.2013

[Voir plus](#)

Articles les plus lus

- [La petite fille qui faisait de grandes bêtises.](#)
- [Bobo la foufounette ?](#)
- [Une petite lacheté matinale.](#)
- [La dissection romantique.](#)
- [Paranormal Nephrology.](#)

[Voir plus](#)

La Pelle et la Bête.

loulou le 27/02/2013

Merci à Pimprenelle (et à [D. Bechet](#) pour l'URSPUN
C'est VRAIMENT plus facile que de s'inscrire sur Face de bouc, et bien plus utile

Sab le 27/02/2013

Merci Baptiste, merci d'en parler. J'ai ma carte de donneur, et je fais aussi partie des Veilleurs de vie (don de moelle osseuse, de son vivant, http://www.dondemoelleosseuse.fr/), mais j'ai beaucoup de mal à essayer de convaincre les gens, car j'ai l'impression effectivement de les culpabiliser. En vous lisant, je me dis qu'il faut prendre le risque de culpabiliser, si ça peut sauver des vies... Je vais peut-être me faire des ennemis, mais quand la personne décédée n'a pas explicitement refusé de donner, je n'arrive pas à comprendre, à concevoir qu'on puisse refuser de sauver des vies, alors que concrètement, rien ne change, l'être cher ne reviendra pas. J'espère ne froisser personne, mais j'ai du mal à imaginer.. Pour info, semaine du don de moelle du 25 au 30 mars 2013 ;-)

Krikri le 27/02/2013

Toujours aussi fort en correspondance de pubs, Bibi :)
Là, c'est "Fly Emirates, au dessus des nuages" dans le bandeau du haut.
Je trouve ça drôle, ça va bien avec l'image du post du jour.. Moins bien avec le sujet, d'accord.

Darlinquette le 27/02/2013

Alors là, Bibi, trop fort, un jour sur 2 vous réussit, car là, c'est un grand coup dans le coeur qu'on ressent à lire cette histoire et on a envie d'hurler de rage et de colère : un corps mort qui peut donner la vie à 3 vivants en sursis, quoi de plus beau ??? Je vais faire suivre ce texte, pour faire réfléchir et peut-être amener des personnes à faire savoir officiellement leur intention de dons. Encore bravo pour l'écriture, mais ça devient récurrent de vous féliciter pour votre talent d'écrivain, de conteur, de passeur ...

Louis le 27/02/2013

Il n'est pas si facile que ça d'aborder cette discussion en famille. Il y a quelques semaines de cela le sujet du don d'organe est venu lors d'un déjeuner avec mes parents. J'avais à peine abordé le sujet, en disant que je souhaitais donner mes organes s'il m'arrivait quelque chose, qu'ils changeaient le sujet. Le pire c'est que je ne sais même pas ce que eux souhaitent.

HORN le 27/02/2013

Bien sur c'est un prénom magnifique, celui de l'aîné de mes petits fils, magnifique comme son prénom, comme vous.

Marca THESEE le 27/02/2013

Il ne veulent plus de mon sang, à cause d'un traitement reçu il y a bien plus de 50 ans... Pas sûre qu'ils veulent de mes organes...

Anonyme le 27/02/2013

Je vais passer pas mal de commentaire sur la carte de donneur que j'ai également mais il faut savoir qu'elle n'a pas de réelle valeur sa valeur est seulement informative car au final c'est la famille qui choisit malheureusement si elle est contre et vous pour ce ne suffira pas seul l'inscription sur la liste des refus à une valeur juridique (ce que je trouve vraiment dommage on peut dire non mais pas oui en fait)

k-ro le 27/02/2013

Mon frère est décédé il y a un peu plus de 10 ans, malheureusement le corps médical n'a pas réussi à joindre mes parents (son amie ne savait pas) à "temps" pour prélever ses organes susceptibles d'aider une personne dans le besoin... Pour ma part, tout le monde le sait, je suis donneuse à 100% et j'espère bien sauver des vies le jour de ma mort ! Merci Baptiste et Bibi ^^

anonyme le 27/02/2013

Encore un VRAIMENT beau texte, pour les pubs, malheureusement BIBI, ne maîtrise pas les choix (discutables) de centerblog, le connaissant bien je suis certain qu'il préférerait l'absence de pubs...
Je vais réactiver ma carte de donneur de sang, en allant faire un tour chez les vampires de l'Etablissement Français de Sang et leur laisser une pinte de mon précieux liquide en échange d'un sourire et d'un case croute gratuit et nettement meilleur que ceux de la SNCF....Voilà.

yy le 27/02/2013

Bonjour Bibi,
Merci, juste merci, de partager votre réflexion pour faire avancer celle des autres, et avec quel talent.
Fidèle lectrice du blog, le post polémique avait été retiré avant que je ne le lise, alors merci. J'avais écrit un long commentaire, qui a disparu alors en un mot, je suis à 100% d'accord avec vous, et encore Merci VRAIMENT merci, je me sens moins seule de penser tout cela!
Ne changez pas, ne renoncez à rien. Bravo

zigette le 27/02/2013

Comme Sab plus haut : il faudrait pouvoir prélever dès lors que le refus n'est pas clairement exprimé par le (futur) donneur lui-même. Registre national ? C'est quand même dingue... Mamie n'a pas été charcutée, mais 3 personnes sont peut-être mortes d'avoir trop attendu un organe qui les aurait sauvées. Je fais suivre à mes proches et ceux qui seront peut-être là le jour où, en disant clairement que je veux être prélevée. J'ai depuis 20 ans ma carte ADOT sous ma Vitale, mais "il paraît" que si la famille s'y oppose, l'hôpital respecte leur choix (pas celui du mort, qui ne peut plus rien dire - rrrrrrrrrrrrr). Et puis, "il paraît" aussi que quand on a eu un cancer (mon cas), même il y a longtemps, on n'est jamais prélevé, d'aucun organe... pour ne pas risquer d'introduire cette sal***ie dans un corps qui ne le demandait pas.

charlondy
quinquaphonie
dascap
mibykonazel
fosses24
la-femme
ditesnoustout
transdocs
maxi-protection
anndrea
up2jazz
aurena

Connexion



Annuaire de blogs
Aide Centerblog
Signaler un abus

zabou le 27/02/2013

les gens sont égoïstes jusqu'à **Baba** et **Doc** mort hélas !

Connexion

Sandra le 27/02/2013

Merki bibi! :)

Mireille le 27/02/2013

Merci...j'essaie d'en parler un maximum autour de moi, de sensibiliser mes proches. J'ai ma carte de donneur et j'espère VRAIMENT que personne ne s'opposera si cela s'avère un jour d'actualité. J'aurais également voulu donner ma moëlle et cela a été une immense déception et frustration le jour où j'ai été informée du refus.

Anonyme le 27/02/2013

Bonjour,

Si je suis encore de ce monde, c'est grâce aux dons. Ma maladie fait que mon corps ne sera pas prélevé à ma mort. Par contre j'essaie au mieux autour de moi de sensibiliser celles et ceux qui sont réfractaires, pour multiples raisons, aux donc d'organes et de sang.

Je vous remercie d'aborder ce sujet. Vraiment.

Corbin+DREUC le 27/02/2013

OK, c'est noté. Merci BiBi ! Un superbe article, comme toujours, quoiqu'un peu triste.

Joëlle le 27/02/2013

Parfait, as usuel.....

Jean-Baptiste le 27/02/2013

Ah Bibi... quand tu dis que Baptiste est le plus beau prénom du monde (si, si !) je pouffe. Déjà, tu te vends un peu... Bibi serait-il Baba ?

Ensuite, et je m'insurge, Baptiste n'est pas un prénom, c'est une fonction... et je sais de quoi je parle ;)

Allez, je ne jouerais pas au réac, ce n'est pas le but ici.

En deux mots comme en cent : tu déchires.

Bravo pour ce que tu fais.

catherine le 27/02/2013

je revê d'être une initiale de vos écrits...avec vous,j' aurai presque envie d'être malade...

Emma le 27/02/2013

Super, d'aborder ce thème de cette façon !

Oui, oui, il FAUT avoir sa carte de donneur ! Et puis comme ça, pas de tergiversations !

Après tout, il y a un stade où on n'en a VRAIMENT plus besoin, alors autant que ça serve !

Ania le 27/02/2013

Dans les 10 minutes qui ont suivi la lecture de ton post, ma demande de carte de donneur à été faite.

VRAIMENT merci.

cmoj le 27/02/2013

Bibi comme toujours vous abordez un sujet épineux avec beaucoup de tact et oui je suis d'accord une personne qui meure peut sauver des gens alors je vais plus loin: je dis que du moment que la personne n'a pas clairement fait savoir qu'elle était contre il ne faut même pas demander a la famille, a la prochaine fois.

Mésange le 27/02/2013

Avoir sa carte de donneur est déjà un beau geste mais si l'entourage proche et le médecin de famille ne sont pas au courant, cela est beaucoup moins utile.

<http://www.dondorganes.fr/045-comment-signaler-que-l-on-est-donneur> ou <http://www.dondorganes.fr/053-vos-questions-les-plus-frequentes>

Il faut en parler, en parler, pour que quelqu'un puisse témoigner de votre souhait de donner vos organes. Je donne mon sang et j'ai décidé de donner mes organes depuis fort longtemps ; mes enfants savent et s'ils sont respectueux des voeux de leurs parents, ils doivent accepter ce choix comme faisant partie des dernières volontés.

Mon mari avait lui aussi fait ce choix il y a des années. L'ironie du sort est que c'est lui qui va devoir recevoir : il est en plein dans les examens nécessaires à l'inscription sur la liste d'attente pour une transplantation de rein.

Merci Doc Bibi pour cette nouvelle histoire ; merci d'avoir lancé la grande réconciliation.

D. le 27/02/2013

Les noms de ceux qui attendent contre le non de ceux qui auraient à offrir..

Nicolas le 27/02/2013

Il faut faire une loi OBLIGEANT le don d'organe.

Arrêtons les superstitions. Un mort est mort, son corps va disparaître.

Par contre il peut sauver la vie de plusieurs personnes.

C'est de l'égoïsme pur, presque un homicide, moi je ne comprends pas qu'on puisse refuser le don d'organe.

Steph+P le 27/02/2013

Merci pour ce rappel à la vie après la mort .

Moi , c'est fait depuis bien longtemps et depuis bien longtemps ma famille sait ce que je veux . C'est sans aucun doute la mort que j'aurais voulu avoir (mais on ne choisit pas vraiment) ... celle qui permet l'ultime don de soi .
Bonne journée

Connexion

Penchenat le 27/02/2013

refaite nous un sujet sur CA .
ça veut dire quoi "charcuter" mamie ?
DOCTEUR explique nous !
pour que personne ne refuse !

maeva le 27/02/2013

Bonjour!
Ce matin, je me suis levée, je me suis occupée de ma petite famille, me suis connectée à FB et j'ai lu votre article.
Touchée par l'histoire, je l'ai lue à mon chéri pendant qu'il enfilait son costume (ca devient une habitude du matin, merci!). On a débattu 10 min sur le don d'organes "pourquoi les gens ne donnent pas?"... "moi tu sais que je donne tout!"... "imagine si ca arrive à la puce..."-("... bref on en PARLE.
Donc, aujourd'hui, au lieu de vous féliciter pour vos merveilleux articles qui remuent les tripes, je veux vous remercier d'aborder le sujet et de bousculer un peu nos esprits engourdis.
Alors voilà, j'ai pris ma carte de donneur.
Merci

suzanne le 27/02/2013

Avec beaucoup de précautions, en espérant ne rien déclencher de violent, dans le respect de tous je voudrais apporter quelques nuances: je suis médecin, une fillette de ma famille ne vit que grâce à une greffe de foie, je connais d'autres personnes greffées et d'autres en attente et pourtant rien ne me paraît simple. Moi aussi je suis prête à donner mes organes si je suis morte mais voilà, la définition de la mort n'est pas simple. Je connais aussi des personnes ayant leur propre certificat de décès (une même célèbre à HEH Lyon pour en avoir plusieurs) Ariel Sharon, parce que c'est lui est maintenu depuis 2 ans dans le coma et oh surprise, il manifeste une activité cérébrale; il ne se réveillera probablement pas mais enfin cela donne à réfléchir. Alors voilà, je pose la question de savoir si sauver une vie justifie qu'on arrête une mort en train de se dérouler sans avoir la certitude de ce qui se joue dans cette fin de vie, cette fin de mort. C'est une question éthique qui ne me donne pas le droit de juger ceux qui font ou reçoivent une greffe. Juste un moment de recul avant l'enthousiasme romantique et généreux que soulève (et c'est magnifique) ce blog.

So le 27/02/2013

Bonjour,
Toujours un grand plaisir de vous lire.
J'ai ma carte aussi (que j'avais simplement découpé je ne sais plus où sans m'inscrire sur un site) depuis un moment mais avec ce que certain d'entre vous écrivent sur certaines "contre-indications" je me pose des questions.
Je n'ai pas de droit de donner mon sang, parce que j'ai passé trop de temps en Angleterre à l'époque de la vache folle, est-ce que quelqu'un sait si cela poserait un problème aussi au niveau des organes? Merci.

Boulette le 27/02/2013

Wow... pas de mots !

<http://www.france-adot.org/demande-carte-donneur.html>

Anonyme le 27/02/2013

A quoi l'application stricte de la loi qui dit que nous sommes tous présumés donateurs sauf express de ne pas l'être? Pourquoi cet interrogatoire de familles bouleversées qui n'ont pas envie de prendre la "mauvaise" décision alors qu'elle n'ont le droit de ne décider de rien?? Plutôt que de faire des campagnes de pub disant que les citoyens doivent indiquer à leur proches leur volonté de donner leurs organes, faisons plutôt une campagne rappelant la loi, rappelant que les médecins n'ont pas à faire des interrogatoires pour connaître la volonté des défunts, et si le décédé n'en a parlé à personne, ou s'il n'est tout simplement pas inscrit au registre, ces organes seront prélevés! Ces demandes sont dures pour la familles, doivent être éprouvantes pour les médecins et ne correspondent pas à ce qui est inscrit dans la loi... Dommage, vraiment :-)

aurélia le 27/02/2013

merci, je viens d'imprimer une carte de donneur. Quant à Baptiste, 12 ans mon dieu... c'est le prénom de mon aîné et je n'ose imaginer la douleur d'avoir à prendre une telle décision pour son enfant.... merci pour tout!

petit prince le 27/02/2013

Génial, Bibi.
Je m'attendais à une avalanche de réactions, pas forcément toutes positives parce que le sujet peut s'avérer polémique et parce que tu fais ta pub (en quelque sorte) mais tu en as parfaitement le droit parce que c'est ton job, et quand je vois que les gens demandent leur carte de donneur après avoir lu ton article, je dis BRAVO ;-)
Perso j'ai la mienne, je donne mon sang régulièrement, et à chaque fois j'essaie d'embarquer des gens avec moi, même si ce n'est pas toujours simple^^

J'en profite pour faire de la pub avec toi, parce que ça aussi ça peut aider :
<http://www.toulouse.fr/solidarites/centres-soins/don-de-sang>

Merci et bonne journée !

Catherine-de-Mercueil le 27/02/2013

J'ai 68 ans et pensais être trop âgée pour donner mes organes. Grâce à ton anecdote j'ai compris qu'il n'en était rien. Je viens donc de faire ma demande de carte. Je serais ravie qu'une petite partie de moi puisse être utile à quelqu'un quand je ne serai plus là.

Rechercher Soun

Connexion

pseudober le 27/02/2013

oui. plus que d'accord sur les dons (j'ajouterais même : même non consentis, au titre du bien public) alors voilà j'ai voulu laisser mon corps à la science (mes "amis" m'ont dit avec une grammaire pied-noir : même pas la science elle en voudra), on me dit "OK mais faut mourir dans les Bouches du Rhone, n'être ni noyé ni accidenté..." bon, si un grand directeur de l'A.P. lit ça...

Isabelle le 27/02/2013

pour cause de transfusion en 88, je ne peux plus donner mon sang, ni ma moelle... Mais les organes, oui ! Va comprendre !...
Toujours est-il que depuis près de 25 ans, j'ai ma carte de donneur, que j'ai averti toute ma famille (en moyenne une fois par an, au cas où ils oublieraient), c'est pas que je sois pressée, loin de là, mais ce don, j'y tiens. Et le reste, au crématorium. Autant je veux que ce qui peut servir, serve, autant, je ne veux pas donner le reste aux asticots.
Je ne comprends pas le refus du don d'organe. Le corps n'est qu'une infime partie de nous, nous, c'est ce que nous faisons, disons... Le corps n'est là que pour mettre en action ce qui se passe dans la tête. OK, quand il est malade, c'est autre chose, et là, je n'ai rien à dire. Mais quand on est mort, le corps ne peut plus nous servir, à nous, alors autant en faire profiter d'autres, qui pourront, eux, vivre mieux.
Et pour les proches qui survivent, on reste vivant aussi longtemps qu'on vit dans leurs souvenirs, et là encore, le corps ne leur est pas utile.

Carabin le 27/02/2013

Bonjour Bibi ! Je tenais à te dire que grâce à toi tous les matins je me rappelle pourquoi je veux être médecin et apprends des tas de trucs, que la Médecine c'est avant tout l'Humain. VRAIMENT Merci ! :)

pomponette-13 le 27/02/2013

Cela doit être vraiment délicat ce genre de situation. Pour que cela soit + simple au cas où je passerai l'arme à gauche, j'ai ma carte de donneur et je l'ai fait savoir autour de moi. Et j'ai remarqué que beaucoup de personnes ne souhaitent pas en parler, trouvent cela morbide ou gênant. Moi je trouve que c'est important. Cela peut sauver des vies. Même si c'est au détriment de la nôtre.
<http://pomponette-13.centerblog.net>

Anonyme le 27/02/2013

Infirmière dans une coordination pour les dons d'organes et de tissus je vous dis merci. Dans ce combat quotidien, la vie de ces personnes qui attendent nous fait tenir... Pas facile tous les jours, mais je souhaite rendre hommage à ces familles qui acceptent, et qui à travers ce geste font un don de vie... Merci à tous ceux qui de leur vivant se sont positionnés! Merci à vous d'en parler!!

Talla le 27/02/2013

Pour ramener mon grain de sel, j'approuve ceux qui déplorent qu'il n'y ait qu'une liste de refus, alors qu'on pourrait faire un fichier de donneurs consentants comme pour la moelle osseuse (en plus on est morts, alors on s'en fiche, même dans la plupart des religions). La carte devrait avoir une valeur légale. Chez moi, la famille est au courant et en cas de pépin donnerait son accord (après tout, nous sommes plusieurs à connaître des gens qui ont eu la vie sauve grâce à un don). Après tout, si on peut rendre un dernier service à quelqu'un après être "parti", pourquoi s'en priver ?

vieillebique le 27/02/2013

bel article !!!!cela me semble évident depuis toujours mais j'imagine à quel point cela doit être difficile de charcuter mamie meme une dernière fois, même si elle ne sentira rien cette fois puisque de réveil il n'y aura pas
bel article a partager de toute urgence!
www.vieillesbiques.over-blog.fr

nikou le 27/02/2013

Je me pose toujours la question suivante : Que feront ces personnes qui refusent le prélèvement d'organes le jour où elles en auront besoin. elles le refuseront ? j'en doute.

Herve+CRUCHANT le 27/02/2013

Personne ne donne l'amour pareil que les autres. La famille H donne son amour, Pimprenelle essaye de donner son amour, les Trois Noms voudraient bien recevoir un peu d'amour. On a perdu le sens commun de l'amour.
On va peut-être même crever de ça. Et alors, on aura plus d'organes à donner. Et il n'y aura d'ailleurs plus personne pour en recevoir.
C'est grave, Docteur ?

Cilou le 27/02/2013

Bien vu cet article. En plus maintenant que ce blog bénéficie d'une renommée internationale, le sujet/débat sera relancé dans bien des familles, et de nombreux dons seront peut être faits grâce à vous ! En ce qui me concerne j'ai la carte dans mon portefeuille, même si j'espère bien ne pas avoir à donner mes organes avant longtemps ; -)
Amitiés à vous Bibi, ce blog sera peut être reconnu un jour "d'utilité publique" !
=D

Herve+CRUCHANT le 27/02/2013

Nicolas dit :
"il faut faire une loi OBLIGEANT le don d'organe.
Arrêtons les superstitions."
Obliger à faire un don, c'est un impôt ou une taxe. On ne taxe pas les organes, tout de même !
Un don, c'est un geste non obligatoire; normal, généreux, sympa, cool, enfin, comme on veut. C'est bien. Et c'est tout. Etre bien c'est aussi un truc naturel. Aussi naturel que d'aimer sa défunte grand' mère. Peut-être même plus, qui sait ?

f le 27/02/2013

Le message est fort et il va **Rechercher** d'être **Spusé**. Merci d'en parler, et de si belle façon.

Il y a une vie après la mort !

Connexion

Carole le 27/02/2013

J'ai bénéficié d'une transplantation rénale il y a 15 ans maintenant. Je n'avais jamais pensé auparavant que je serai du côté des receveurs mais le jour où on m'a annoncé que j'avais besoin de cette greffe, le fait d'avoir ma carte de donneur m'a enlevé une grande part de culpabilité à l'égard de la famille de mon futur donneur. Personne ne se pose la question de recevoir quand le moment est venu. Le désir de vivre est le plus fort alors ne vous posez pas la question de donner. La mort est irréversible, le don d'organe la contourne.

Anonyme le 27/02/2013

Merci pour la qualité de vos textes et de vos sentiments.

Merci nous rappeler au don d'organes, à la vie.

A.

Pascale le 27/02/2013

Au Chili je crois, quand vous faites faire votre carte d'identité, faut choisir si oui ou non on souhaite être donneur... quelle belle idée. Quel dommage que cela ne soit pas le cas en France.

Ma carte de donneur dort gentiment dans mon permis de conduire, avec ma carte de groupe sanguin, ma famille sait que si... ça sera oui.

Et s'il devait arriver quoi que ce soit à mes enfants, je dirai oui aussi au don. Qu'ils ne meurent pas "pour rien".

Ce qui m'exaspère c'est que quand on demande à ceux qui sont contre le don d'organe, ils refusent de donner, mais par contre ils ne diraient pas non à une greffe pouvant leur sauver la vie...

Raphaël le 27/02/2013

Alors personnellement, je me fous totalement de savoir ce qu'on fera de moi quand je serais mort (quelque chose me dit que j'aurai d'autres préoccupations).

Mais voilà, mon mari (et je me fous aussi totalement de votre avis sur le mariage homo) remet régulièrement le sujet du don d'organe sur le tapis. Visiblement, mon "je m'en fous" systématique ne le satisfait pas vraiment.

Visiblement, il a VRAIMENT raison de ne pas être satisfait de cette réponse. Je vais donc faire un effort et obtenir ma carte de "je m'en fous de ce que vous faites de mes organes". Si ça peut sauver des vies, ce n'est pas si mal.

'fine le 27/02/2013

Bonjour,

ça fait qq jours que je lis votre blog...globalement, à part l'abus irritant des "vraiment" j'apprécie la teneur de vos articles...c'est le deuxième article sur le sujet du don d'organes que je lis donc sur votre blog, et bizarrement les deux m'ont confortés dans mon souhait de ne jamais bénéficier d'un don, ni d'en faire...pas envie d'argumenter ou de polémiquer; je souhaitais juste exprimer, sans provoc et sans animosité, ma voix dissonante au milieu de tout cet enthousiasme général (du moins sur ce blog) à ce sujet...ça me fait bizarre de me sentir si "sur la touche" par rapport à la majorité des écrits sur ce site, mais c comme ça : l'idée ne passe pas d'envisager mon cadavre comme "prêt à aider...prêt à servir, prêt à être utile"...je continue à vous lire et à parler de votre blog malgré tout...bonne suite

amélie le 27/02/2013

J'ai toujours dit à mes proches et mon mari que le jour où je suis en état végétatif ou morte, je veux qu'on donne mes organes à ceux qui en ont besoin. Quel intérêt de pourrir ou d'être en cendres alors que des vies peuvent être sauvées ?

voilà un vrai geste d'humanité !

40 le 27/02/2013

La Dobutamine, qu'est ce que c'est? Etre ainsi prolongé, cela fait souffrir un peu plus?

Darlinquette le 27/02/2013

pour 'Fine : les nombreux " VRAIMENT" sont de malicieux clins d'oeil et un toc bien sympathique, qui amène le sourire ou qui ponctue une grosse colère. Je les trouve VRAIMENT indispensables.

Vous avez parfaitement le droit d'écrire ce que vous ressentez, mais que vous vous sentiez " minoritaire" est bien naturel : quel serait l'intérêt d'écrire " je n'aime pas votre blog, je n'aime pas votre humour, vos histoires etc ..."??? Quand on n'aime pas quelque chose on ne s'en soucie pas, je ne regarde pas une émission télé que je trouve nulle, je ne lis pas un livre qui ne m'intéresse pas, je ne comprends donc pas bien votre commentaire.

Pour Bibi : j'ai pris ma carte de donneuse.

MJ le 27/02/2013

Grâce à cet article, j'ai demandé ma carte de donneur, merci pour tous les receveurs

Magali le 27/02/2013

Tout d'abord, merci ! Ce qu'il est plaisant de vous lire... De la douceur, de la vérité et tant de bienveillance, très chères à mon cœur.

Mais là oui, il est nécessaire de culpabiliser les gens (ou plutôt de faire en sorte qu'ils entendent et comprennent)! Quel sens cela a-t-il de refuser le don d'organes ? Seulement un manque d'empathie, de solidarité, de compréhension, d'humanisme et de respect de la vie. Or, si nous ne cultivons pas toutes ces valeurs, un jour, la question du don d'organes ne se posera même plus...

<http://magsicard.centerblog.net>

Anonyme le 27/02/2013

MWM Je lis souvent ce blog que j'aime beaucoup, que je trouve vivant, fin, astucieux,

[seve](#) le 28/02/2013
merci Baptiste

Rechercher Soun

Connexion

[Clement](#) le 28/02/2013

J'avais une question : j'ai ma carte de donneur sur moi, mais j'avais entendu que même avec celle-ci, la volonté de la famille était plus importante... Vrai ? Mes proches sont au courant, mais il y en a une qui pourrait avoir le dernier mot, et pas dans le sens que moi je voudrais...
Merci pour la réponse :)

[Marijolaine](#) le 28/02/2013

Pour depuis des années, mes proches le savent... Mais sous le coup du chagrin, que feront-ils?
Votre billet m'a fait franchir le pas.
Qu'elle force de pouvoir prolonger la vie d'inconnus!

[Anonyme](#) le 28/02/2013

je ne sais pas si je suis reconcilié avec le milieu medical , connement marqué par la (trop) lente mort de ma grand mère , mais je me sent "con et nu" devant ces anecdotes qui me broient a m'embrumer la vue, dans ma petite vis trop tranquille , une bien troublante empathie , en tout cas un GRAND merci pour ce chahut age émotionnel

[Anonyme](#) le 28/02/2013

et en plus j'ai commandé ma carte de donneur

[VoilaJune](#) le 28/02/2013

Pour le don d'organes, c'est ok... Pour le lien en début d'article, pas moyen de le faire marcher, pas moyen de le copier-coller ... Dommage

[Guillouet](#) le 28/02/2013

J'ai aussi pris ma carte de donneur
Bravo, fin, émouvant, rafraichissant

[sarah](#) le 28/02/2013

Merci ! j'ai toujours dit que je voulais donner mais ma mère ne supporte pas l'idée au moins grâce à vous je viens de commander ma carte de donneur ,chose à laquelle je n'avais vraiment penser (quelle idiote !) merci si un jour mes organes servent à sauver des vies ,vous en serez une petite partie responsable ! bonne journée à bientôt par les mots !

[Krackoucass](#) le 28/02/2013

Je viens de decouvrir le site et je ne peux plus le lacher. On balance entre les larmes et le rire et il n'y pas place a la deception.
Merci

[Asterix chez les Belges](#) le 28/02/2013

En Belgique, la loi sur le don d'organe a été modifiée dans le sens de "qui ne dit mot consent". Vous pouvez faire acter votre opposition auprès des services "population" de l'hôtel de ville dont dépend votre domicile. Pour le don de moelle osseuse, effectué du vivant du donneur, le consentement explicite est nécessaire et simple à donner, également en remplissant la déclaration ad hoc à la commune. Chaque citoyen(ne) belge étant doté d'un numéro national, les services de transplantation se réfèrent à ce numéro et aux données qui y sont associées pour savoir si la personne en état de mort clinique (constat par 2 médecins) peut faire ou non l'objet de prélèvement. Cela peut aussi, paradoxalement, éviter à la famille la douleur d'avoir à "décider", car accepter ce prélèvement revient de facto à admettre qu'on ne peut plus rien faire pour sauver le parent-patient. Les détracteurs de la loi craignaient qu'elle ne pousse à "débrancher" un peu trop vite les accidentés, mais à ma connaissance les barrières déontologiques tiennent bon... les transplantations augmentent et avec elles l'espérance de vie des candidats à la greffe... J'en connais un qui attend un foie: cette attente c'est comme vivre avec dans le corps une bombe à retardement dont la minuterie est enclenchée.

[Anne](#) le 28/02/2013

Hasard du calendrier, vient de mourir dans ses belles Pyrénées, sans acharnement thérapeutique dit l'article, à 99 ans, Henri Caillavet, rapporteur de la Loi qui porte son nom et qui a beaucoup œuvré pour le don d'organes. Respect.

[Anonyme](#) le 28/02/2013

J'ai lu, j'ai réfléchi, j'ai cliqué sur le lien, je viens d'imprimer ma carte.

Merci

[Biztouk](#) le 28/02/2013

Je suis troublé par la pensée-unique-humaniste-et-culpabilisante qui fait de celui qui refuse de donner un organe un salaud égoïste voué aux gémonies (voir les commentaires).

La techno-médecine toute puissante et la dictature de la vie à tout prix ne semblent laisser que peu de place à la liberté de choix, au respect de l'individu et aux convictions personnelles.

Il est loin le bon vieux temps du "mon corps (même mort) m'appartient".

Il y a là-dedans un petit côté "Soleil Vert" assez troublant, vraiment...

[vd](#) le 28/02/2013

ce texte est Vraiment beau, autant qu'est cruelle et totalement incompréhensible l'argument familial. On pourrait également dire imbécile, si l'enjeu n'était pas aussi

dramatique. "charcuté", incinéré, enterré, quelle belle affaire ! Pourquoi ne pas estimer acquise une volonté de donner d'organe sans l'absence de tout veto explicite du donneur potentiel ? On tente de faire bouger la loi ? Chiche !

Connexion

JJ Floret le 28/02/2013

Je serai curieux de connaître la suite de l'histoire, de VOTRE histoire. Surement un excellent Docteur en médecine et un tout aussi excellent narrateur. Les voies ouvertes vont être nombreuses et tout choix est renoncement avant d'offrir les gains de la nouvelle route. Je suis curieux et j'accepterai malgré tout l'expectative qui forcément sera seul vainqueur :)

Ceci dit... Ce blog aura une fin comme tout bon ouvrage. Une fin qui correspond juste à l'achèvement d'une étape. Sachez l'écrire au bon moment.

CD le 28/02/2013

Je viens moins régulièrement sur votre blog pour être sûre de ne pas repartir bredouille ...

Et aujourd'hui c'est coup double : la lecture d'une histoire poignante et une inscription dans la foulée à France-adot.org

pantherspirit le 28/02/2013

Wachhh ! Je ne regrette pas un milliardième de seconde d'avoir fait un petit saut sur le lien que nous a fournis !

C'est succulent (lol) comme d'habitude et oui, tu as eu raison de poser le (les) vrai (s) problèmes ! Toutes les tantes Berthe doivent hocher la tête en disant : " Mais oui, le Bibi il est finaud, ... et les autres, ils ne se mélangeraient pas un peu les raviolis dans la bassine des priorités ? "

Je ne sais pas si cet article n'avait pas sa place ici, mais qu'il soit ici ou là-bas, tu as été fichtrement inspiré de l'écrire ! Moi, je bois du petit lait(mais je ne dirai pas de quoi !)

Bises ô grand Bibi !

Ps : Quant aux petits jockey saveur vanille, je pense que nous ne devons SURTOUT PAS aller fouiner dans leur composition, car qui dit " jockey" sous-entend... son canasson...Tu vois ce que je veux dire !!

<http://pantherspirit.centerblog.net>

Thalinette le 28/02/2013

J'ai ma carte depuis ma majorité, et pour moi se serait la plus belle mort que je pourrais me souhaiter. Mais j'ai envie de dire putain de mentalités !

Bob le 28/02/2013

"Bien sûr que nous comprenons"

ce n'est pas le ton de l'article pourtant...

"Le secret de pourquoi les médecins feront tout pour vous culpabiliser."

ce ne serait pas l'inverse?

j'ai ma carte de donneur et j'espère qu'en cas de décès accidentel précoce (pas comme "mamie"), cela pourra être utile.

Il s'agit de décisions difficiles et on ne peut certainement pas en vouloir à ceux qui refusent. Et surtout pas chercher à les culpabiliser : la fin ne justifie pas les moyens.

Camille le 01/03/2013

J'ai ma carte de donneur depuis longtemps, mais aurez-vous une histoire où une maman, un papa, une mamie apprend la mort brutale d'un petit bout de chou de 4 ou 15 ans et non seulement doit le laisser partir, mais encore accepter qu'on touche à l'intégrité de ce corps tant aimé. Je ne crois pas qu'on puisse juger les familles, souvent sous le choc du drame et qui ne peuvent faire leur deuil dans les quelques heures de délai avant les prélèvements. Ils ne sont pas à même de penser aux malades et à leurs familles. C'est pour éviter cela d'ailleurs qu'il a été légiféré.

Béa le 01/03/2013

J'hésitais depuis si longtemps... et je n'ai plus hésité. Vous avez trouvé les mots... et même si peu de gens sont informés, savoir que j'aurai bientôt sur moi ma carte de donneur me donne le sourire...Merci B.

Anonyme le 01/03/2013

Coucou Bibi,

Je comprends bien ton point de vue sur le don d'organe. Mais je dirais comme Camille. Maman de trois petites filles que j'aime plus que tout, s'il devait leur arriver quelque chose, je ne peux pas assurer que j'autoriserais qu'on prenne leurs organes (je ne peux pas assurer du contraire non plus d'ailleurs mais je crois bien que juste après, il ne me resterait qu'à me jeter par la fenêtre ou me taillader les veines).

3 familles, 3 vies, 3 noms: je ne suis pas d'accord. Tu en oublies une, dévastée, elle, par la mort. Si tu fais en quelques minutes le deuil d'un patient, combien de temps aux proches pour se remettre les idées en place? Tu parles de trois jours. C'est vraiment vraiment vraiment pas beaucoup...

Et sinon, merci pour le lien "Martine aime les lasagnes". Effectivement il n'avait pas sa place ici mais il est excellent et c'eût été dommage de nous en priver ;-)

la chouette le 01/03/2013

Je donne mon plasma, j'ai ma carte de donneuse de moelle et celle de don d'organes, mais j'avoue avoir mis des années à me faire à l'idée que peut-être un jour, j'aurais un choix à faire, si jamais un de mes enfants partait avant moi...l'idée que l'on "profane" la chair de ma chair m'était insupportable...il sont adultes maintenant et ont fait le même choix que moi, ouf. Mais comment ne pas comprendre les proches choqués et effondrés?

Au passage... C'est tout? Tout ce bordel pour le post sur le scandale Findus? Je suis végétarienne depuis des années, donc plutôt concernée par la malbouffe et la ***** animale. Mais j'approuve à 100% ce que tu écris. Et ne comprends pas que tu aies dû le supprimer...

Rechercher Soun

Connexion

Alice le 01/03/2013

Mon père était ambulancier il y a 25 ans. Il y a 25 ans, on aurait rendu Mme H à sa famille, avec une petite cicatrice discrète, et l'un des trois noms (voire les 3 si le chirurgien avait osé) aurait été sauvé. D'après lui, c'était monnaie plus que courante. De toute façon personne n'enlève les vêtements pour voir si le mort a des cicatrices.

vivi le 02/03/2013

Bonjour Bibi,
Ca fait des années que je me dit qu'il faut que je demande la carte de donneur ... chose faite depuis 5 mn. Imagine ton pouvoir et ton talent Bibi, si 2 personnes sur 3 qui lisent ton blog donnent leurs organes ! Plus fort que tous les spots télé.

Te reste plus qu'à adorer les sujets tels que alcool au volant, violences conjugales, civisme ...

Tu nous fait réfléchir, merci !

la+chouette le 02/03/2013

Pourquoi ces ***** à la place d'un mot que j'ai employé?
Ce commentaire n'est pas destiné à être publié, je me pose simplement la question.

pantherspirit le 02/03/2013

@ la+chouette : Si notre Bibi n'est aucunement responsable des petites ***** qui étouffent le verbe ,c'est l'éditeur de texte de center blog qui censure des mots parfois bien anodins, tel un Tartuffe informatique de la langue de Molière . Hop, j'en apporte la preuve:

" Couvrez ce ***** que je ne saurais voir."

Et si je conclus : "ô la vilaine petite ***** ** qui dénude son ***** ", je parie qu'au moins deux termes issus de la mamelle *** (tiens, celui là risque fort de passer à la trappe... et de trois) de langue française, vont être camouflés par les petites étoiles noires du Grand Censeur Dark Vador.

En fait c'est très pratique pour converser en mots codés, mais pas du tout pour s'exprimer ...

Bibi, cela me donne une idée!!!

La prochaine fois je t'écris en style princesse Leia, et toi tu me réponds en Luke Skywalker, tout en demandant au Jedi de nous offrir une traduction instantanée offerte par le sésame suivant:

"L'Hypocrisie de la Pudibonderie

Est la so(r)nette de l'Ineptie "

Bises étoiles ami Bibi

Petit Lexique :

* : S.E.I.N

** : C.O.Q.U.I.N.E

*** : M.A.M.E.L.L.E (au cas où !)

<http://pantherspirit.centerblog.net>

la chouette le 02/03/2013

Oups, je suis bien ignorante!
Merci pantherspirit pour ces explications lumineuses et fort drôles... :)
Le mort T.O.R.T.U.R.E est donc censuré...ok!

pantherspirit le 02/03/2013

@la+chouette: Sourires, eh oui, le mot qui a été censuré fait partie de la grille Vadorienne tentant de débuser puis de masquer tout ce qui peut être une entrave à la chasteté imbécile, c.ad les termes potentiellement allumés d'une infâme connotation « onrop-graphique » là je contourne en verlan la première partie de ce mot.

Je suspecte le censeur de se planquer jour et nuit (il faut ce qu'il faut !) dans sa salle de projection privée afin de visionner sournoisementt tous les films à tendance S.A.D.O--M.A.S.O--E.R.O.T.I.C.O---P.O.R.N.O (une plombe pour écrire cette séquence !!), puis de disséquer tous les dialogues, pour établir ensuite un quadrillage serré des mots à bannir et ceci même dans la langue de Shakespeare, car il est bilingue le bougre !

Moralité : la bêtise humaine a réussi à infiltrer sans problème les circuits informatiques !

<http://pantherspirit.centerblog.net>

Marion le 03/03/2013

"Vous avez peur de la Mort ? Donnez vos organes. C'est, peut-être, le meilleur moyen de Lui dire d'aller se faire voir et de partir en beauté.". Voilà une jolie phrase à redire pour convaincre nos proches. Le don d'organes a toujours été une évidence pour nous, il l'est encore plus maintenant que nous sommes parents d'un petit garçon insuffisant rénal qui aura besoin d'une greffe avant d'avoir dix ans...

Ecrire un commentaire

DERNIERS ARTICLES :

"Cinquante nuances de Grey non nuancées".

<http://alorsvoila.centerblog.net/83-le-retour-du-stakhanoviste-partie-2> (L'anecdote c'est B., l'écriture c'est moi. Merci !) Alors voilà le SAMU appelé pour un malaise e

Les noms de ceux qui attendent.

Pour ceux qui avaient raté l'article retiré "Martine aime les lasagnes", il est disponible aujourd'hui sur le site du Huffington Post où j'ai tribune libre 1 fois/sem

Le Nostromo, la reine des Xénomorphes, Newt et Brigitte.

Si Rambo a un bandeau c'est parce que c'est une femme et qu'il s'appelle Brigitte. Alors voilà Brigitte. Frisée, un bandeau, brune. Sous les cheveux un sourire pudique.

La Reine qui commande aux nués.

A lundi, ou mardi... Mais c'est certain pas moins de 2 à 3 récits par semaine...(((parenthèses entre parenthèses (je vous remercie infiniment pour hier, prenez soin de

S'attacher et se détacher.

Photo superbe de M. Sanchez. Amis lecteurs, pour hier, je n'ai pas noté "schizophrène" ou "schizophrénique" j'ai marqué "émotionnellement schizo-phrénique" avec @sens ét

Connexion